

## **PRESENTATION DE LA DECLINAISON REGIONALE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DES ODONATES**

Le plan national d'actions en faveur des Odonates a pour objectif l'évaluation et l'amélioration de l'état de conservation des espèces d'Odonates menacés. Il est piloté par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL). Ce plan national est décliné en plans régionaux d'actions (PRA). Chaque PRA est mené en relation avec l'ensemble des acteurs de protection et de gestion de la nature et sera validé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN).

La déclinaison régionale francilienne du plan national d'actions Odonates est prise en charge par la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE) d'Ile-de-France qui en a confié la rédaction à l'Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE).

Chaque PRA comporte deux parties principales : une partie « Bilan » et une partie « Actions ».

- la première partie portera sur :
  - l'inventaire précis des populations dans la région au moyen d'une cartographie
  - l'inventaire des expériences et actions déjà conduites au niveau régional en faveur des Odonates ou de leurs habitats
  - le bilan des moyens humains et financiers existants
  
- la seconde partie rappellera les objectifs et la stratégie envisagée dans le plan national et présentera les différentes actions à mettre en œuvre au niveau régional intégrant une hiérarchisation des priorités

Le questionnaire qui vous est proposé au dos de cette présentation nous permettra au mieux d'organiser le séminaire de lancement du PRA en rassemblant au préalable les idées de chacun. Nous vous remercions de votre participation.

**QUESTIONNAIRE**

**1) Dans quel(s) cadre(s) votre structure est-elle amenée à se préoccuper des Odonates ?**

(pour chaque catégorie cochée, merci de préciser les références : nom, code, superficie)

**Diagnostics environnementaux et études d'impacts**

Commune ou localité: \_\_\_\_\_

Superficie : \_\_\_\_\_

**Réserve Naturelle Nationale**

Nom : \_\_\_\_\_

Superficie : \_\_\_\_\_

**Réserve Naturelle Régionale**

Nom : \_\_\_\_\_

Superficie : \_\_\_\_\_

**Espaces Naturels sensibles**

Nom : \_\_\_\_\_

Superficie : \_\_\_\_\_

**Site Natura 2000**

Nom : \_\_\_\_\_ Code : \_\_\_\_\_

Superficie : \_\_\_\_\_

**Parc naturel régional**

Nom : \_\_\_\_\_

Superficie : \_\_\_\_\_

**2) Parmi les 3 axes du Plan national d'actions en faveur des Odonates, lesquels pourraient relever de vos compétences ?**

(pour chaque axe coché, merci de motiver succinctement le choix)

**Connaissance et suivi**

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Gestion et protection**

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Formation et sensibilisation

---

---

3) Dans l'axe que vous avez choisi, avez-vous déjà réalisé des actions ? Lesquelles ? Et dans les autres axes ?

---

---

---

4) Parmi les espèces d'Odonates suivantes, lesquelles concernent votre territoire ou vos compétences ?

(pour chaque espèce, cochée merci de motiver succinctement le choix)

*Coenagrion mercuriale* – l'Agrion de Mercure

---

---

*Oxygastra curtisii* – la Cordulie à corps fin

---

---

*Leucorrhinia caudalis* – la Leucorrhine à large queue

---

---

Autres espèces proposées pour le PRA Odonates Ile-de-France  
(voir liste à la fin)

---

---

5) Parmi les grands types d'habitats odonatologiques suivants, lesquels concernent votre territoire ou vos compétences ?

(pour chaque type d'habitat coché, merci de préciser l'espèce « phare associée », les localités ou de justifier succinctement le choix)

Plan d'eau forestier

---

---

Tourbière

---

---

Mare temporaire

---

---

Rivière, ruisseau et ruisselet, ru, cours d'eau

---

---

Suintements et résurgences

---

---

Autres grands types d'habitat favorable

---

---

**6) Quel type de gestion des habitats et micro-habitats favorables aux Odonates votre structure serait-elle susceptible de réaliser ?**

Pour les milieux lotiques (eaux courantes) :

- Création de divers faciès d'écoulement (épis)
- Préservation et mise en lumière de berges naturelles

Pour les milieux lenticques (eaux stagnantes) :

- Mise en lumière de tout ou partie de l'habitat géré (favorisation de la flore aquatique notamment les hélophytes comme le jonc)
- Mosaïque d'habitats entre zones inondées toute l'année et zones à exondation estivale
- Décomblement d'une tourbière
- Reprofilage des berges en pente douce
- Création de gouilles (point d'eau de petite taille)
- Ouverture de boisements denses permettant le déplacement des Odonates peu mobiles

## Liste des espèces qui pourront être considérées dans le Plan régional d'actions

(en rouge les espèces du Plan national d'actions)

*Aeshna grandis* (la grande Aeschne)  
*Aeshna isoceles* (l'Aeschne isocèle)  
*Boyeria irene* (l'Aeschne paisible)  
*Ceriagrion tenellum* (l'Agrion délicat)  
*Coenagrion mercuriale* (l'Agrion de Mercure)  
*Coenagrion pulchellum* (l'Agrion joli)  
*Coenagrion scitulum* (l'Agrion mignon)  
*Cordulegaster b. boltonii* (Cordulégastré annelé)  
*Epithea bimaculata* (la Cordulie à deux taches)  
*Gomphus similimus* (Gomphe semblable)  
*Gomphus vulgatissimus* (Gomphe vulgaire)  
*Lestes barbarus* (le Leste sauvage)  
*Lestes dryas* (le Leste dryade)  
*Lestes sponsa* (le Leste fiancé)  
*Lestes virens* (le Leste verdoyant)  
*Leucorrhinia caudalis* (la Leucorrhine à large queue)  
*Leucorrhinia pectoralis* (la Leucorrhine à gros thorax)  
*Oxygastra curtsii* (la Cordulie à corps fin)  
*Platycnemis acutipennis* (l'Agrion orangé)  
*Somatochlora m. metallica* (la Cordulie métallique)  
*Sympetrum danae* (le Sympétrum noir)  
*Sympetrum flaveolum* (le Sympétrum jaune d'or)  
*Sympetrum vulgatum* (le Sympétrum vulgaire)